

Déclarations préliminaires :

Campagne de télétravail : communications à venir via l'intranet et aussi en réunion de service .

Dysfonctionnement informatique lors de l'actualisation : uniquement le 28 au matin, pas d'impact sur d'éventuels retards de paiements

Contrôle de la recherche d'emploi : pas d'objectif mensuel ni quotidien, seulement la répartition annuelle des contrôles à effectuer (102% d'atteinte à ce jour)

FdS : 2 points d'alerte : une Volontaire en Service Civique a été suivie par une personne en sortant, mais sans pouvoir l'identifier. Elle a été invitée à déposer une main courante et une FdS a été saisie pour tracer l'évènement.

Une autre FdS a été saisie concernant un DE qui a cité nomément un conseiller dans un avis Google

Information en vue d'une consultation sur le programme annuel de prévention des risques professionnels et amélioration des conditions de travail de France Travail Centre-Val de Loire (PAPRI Pact)

Le PAPRI Pact aide à apporter des éléments de réponse et d'amélioration suite aux différentes cotations des risques faites dans les agences et ayant été formalisées dans les DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels).

Risques psycho-sociaux.

- Mise en oeuvre de la nouvelle méthode d'évaluation des RPS.
- Processus de détection et de gestions des situations de RPS.
- Mobiliser les outils QVT / prestations selon les situations
- Renouvellement du marché ACCA (accompagnement psychologique)
- Prise en compte des Indicateurs QVT du Baromètre Interne.
- Inclusion /diversité : Poursuite des actions de communications et de sensibilisation.
- Prévention des violences sexistes et sexuelles au travail.
- Refonte et déploiement des espaces de discussion sur le travail.
- Appréhender et réguler la charge de travail et l'intensité du travail.
- Transmettre à la DSI les alertes concernant le fonctionnement des applicatifs métiers et demandes d'amélioration.
- Renforcer l'accompagnement sur site sur l'utilisation des outils informatiques.
- Garantir la santé au travail et le maintien dans l'emploi par une coopération renforcée avec les services de santé au travail.
- Communication sur les dispositifs proche Aidant.

Risque d'agression.

- Information des agents au risque intrusion armée.
- Formation des agents "Conduite à tenir en cas d'expression d'intention suicidaire".
- Formation des agents "Prévention et gestion des situations difficiles à l'accueil".
- PGS programme de mise à niveau sûreté : Identification, programmation et réalisation des travaux d'amélioration de la sûreté. (ouvrants/fermeture, contrôle d'accès, alerte/d'alarme, détection et autre équipements).
- STS Déploiement des Systèmes Technologiques de sûreté.
- Investigation des FDS et suites données aux agressions.
- Sécurité Tour Information des managers aux risques sûreté
- Exercice de fonctionnement semestriel de l'alarme silencieuse
- Pérennisation du continuum de sécurité : Maintenir les rencontres locales avec les forces de sécurité de l'Etat au niveau départemental et agence.
- Proposer et satisfaire aux demandes d'information spécifiques en matière de sécurité et de sûreté.
- Mise à disposition de dispositif pour stopper une hémorragie grave : chaque agence sera dotée de garrot de type tourniquet
- Mise à disposition de l'outil Easyliance (report des alertes sur les portables)

Risques liés aux déplacements externes à l'entreprise.

- Respect de la priorisation de l'usage des transports collectifs.
- Interdiction de la consommation d'alcool

En direct du CSE du 31 octobre

Risques liés aux postures sédentaires et à l'activité.

- Respect de la priorisation de l'usage des transports collectifs. Animation et sensibilisation lors de la semaine de la Qualité de vie au travail du 17 au 21 juin 2024.
- Intervention d'ergonomes de CAP emploi ou des centres de médecine du travail pour des études individuelles ou collectives.

Risques liés à l'environnement et aux équipements de travail.

- Optimisation de l'éclairage artificiel.
- Reprise/réparation de défaillances ponctuelles et accompagnement des modifications de distribution des locaux.
- Aménagement de poste des agents sur préconisation médicale
- Inclusion du handicap dans le cadre de l'Accord, renforcement des liens avec la médecine du travail pour le maintien dans l'emploi, ...
- Proposer un guide national de prévention des risques liés au travail sur écran
- Equipements bureautiques facilitant la réalisation des missions

Risque Incendie/explosion

- Fiabilisation de l'accueil sécurité des nouveaux arrivants à France Travail.

Risque lié à l'électricité.

- Suppression des branchements électriques non conformes.

Ces éléments étaient prévus pour une mise en œuvre au cours de l'année 2024, nous aurions dû être consultés bien avant la fin de l'année... Nous actons donc avec l'Etablissement de reprendre ce PAPRIACT dès le premier trimestre 2025 pour pouvoir bénéficier des fonctionnalités de ce dispositif, c'est-à-dire pour ANTICIPER d'éventuels incidents.

Difficile de prendre des mesures par anticipation...a posteriori !

Nous aurons l'occasion de reprendre le PAPRIACT 2024 lors d'un CSE exceptionnel le 14 novembre.

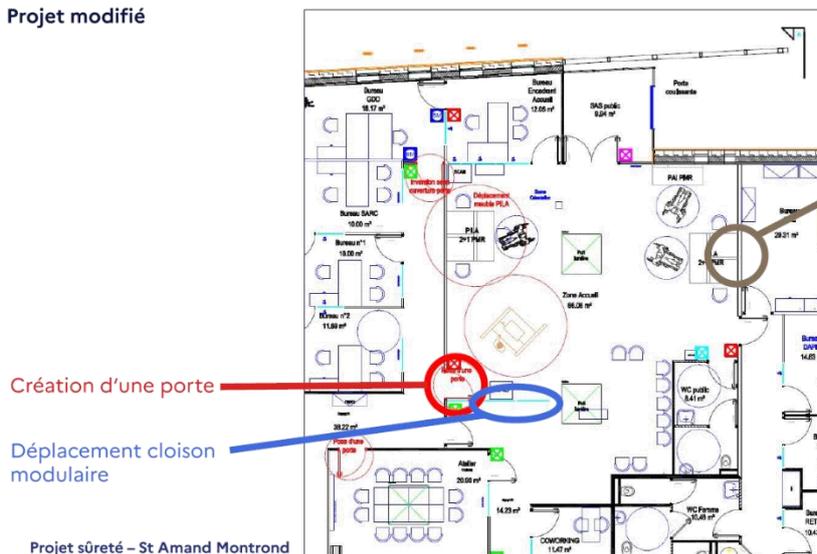
Informations générales sur la marche de l'établissement

Information en vue d'une consultation sur les travaux du site de Loches

Des travaux de recouvrement du sol par un revêtement plastique et un réagencement du mobilier seront faits un jeudi afin de minimiser l'impact sur la délivrance de services.

Information en vue d'une consultation sur la révision du projet d'aménagement du site de Saint Amand Montrond dans le cadre du programme Systèmes Technologiques de Sécurité (STS)

Projet modifié



Projet sûreté - St Amand Montrond

Mise en place du dispositif d'accès et de circulation dans le bâtiment par l'utilisation des badges et plus par digicode ! Enfin ça commence !

Plus de nécessité de créer une porte

Des caméras seront également installées en zone d'accueil. Celles-ci seront déclenchées automatiquement en cas de brusque augmentation du volume sonore, ou directement par un agent en cas de besoin.

En direct du CSE du 31 octobre

Information sur la prolongation du test de bout en bout de l'agence de Blois Gare

En anticipation de la mise en œuvre de la Loi Plein Emploi, l'agence de Blois gare expérimente l'inscription de bout en bout, en simulant manuellement le process du script qui sera utilisé.

Or nous n'avons pas dans le document présenté l'analyse différentielle entre l'orientation potentiellement faite par l'algorithme et celle faite par un agent... Mais comme la base école était inopérante sur la période, impossible d'avoir le résultat donné par la machine...

Domage, c'était justement l'objet premier du test !

1

Modalités du test

- Processus orientation / 1er RDV d'accompagnement intégré par les agents/managers
- Premiers résultats d'activités : (ESI/Entretien d'orientation)
 - **84 personnes concernées** :
 - Remplissage du questionnaire d'orientation en autonomie par le DE : 95% (80/84)
 - dont 56 jeunes (66%)
 - **Orientation** : (temps de 25 minutes)
 - 63 orientés vers France Travail
 - 18 orientés vers Missions locales
 - 3 orientés vers Cap emploi

Focus France Travail : 39% intégrant le Suivi
20% intégrant la modalité Guidé
41% intégrant les modalités accompagnement intensif (REN, AIJ, CEJ, GLO)

- **Démarrage de l'entretien d'accompagnement** : (temps 1 heure)
 - Volume très faible (RDV dans les 30 jours engagement)
 - Résultats à venir



2

Points de Force ☺ / Point de vigilance ☹

- **Conseillers :**
 - Après un premier temps de questionnement, bonne compréhension des enjeux, objectifs et process
 - Pas de difficultés pour mise en œuvre du test ☺
 - Souhait du collectif de continuer le test, qui présente une possibilité d'anticiper plus de conséquence pour 2025 ☺
 - Accompagnement managérial (planification, soutien CDDE, débriefing...) ☺
- **DE :**
 - Questionnaire compris, réponse autonome sur 95% de situation ☺
 - 66% des ESI sont à destination des jeunes ☹
- **Partenaires :**
 - Travail avec Mission locale ☺ (suite de l'orientation)
- **Process :**
 - Questionnaire d'orientation simple et clair ☺
 - Identification des freins en cohérence avec parcours Emploi/SP/Social ☺
 - Epruver l'arbre décisionnel à de nouvelles situations

➔ **Le test est donc maintenu jusqu'au 31/12/2024**



Finalement le test est prolongé puisque la plupart des personnes (trop par rapport aux prévisions) étaient des jeunes, il n'y avait pas assez de « non jeunes » pour valider les données. Il n'a notamment pas été possible d'orienter des DE vers le conseil départemental, faute de profil correspondant. En revanche, les jeunes envoyés vers la mission locale n'ont pas été réorientés vers FT, indiquant que l'orientation faite était pertinente.

Il reste encore énormément de questions, notamment sur l'organisation dès le premier janvier sur le process d'inscription, l'orientation, l'articulation avec les partenaires...Comment feront les managers pour accompagner leurs équipes dans un tel flou ?

En résumé « un test sans outil ni base école qui ne permet pas d'en mesurer la pertinence. La commande de toutes façons n'est pas de connaître l'adéquation charges-ressources ». **No comment !**

Présentation de la version SI platine de novembre 2024

Une très importante livraison informatique sera mise en œuvre le 25 novembre, avec **une fermeture des agences le jeudi 21** pour en préparer l'arrivée avec le collectif.

Sommaire

	Page	TOUS	CDDE	CDE	GDD	ELD	CA
Sujets détaillés dans la synthèse managers pour la mensuelle de novembre - 24M11							
Refonte du simulateur perte d'emploi	13.A	p.05	X				
ARU - Nouvelle version de l'espace numérique candidat et demandeur d'emploi	41.D	p.06	X				
Propositions d'offres, mises en relation et traitement des candidatures	11.B	p.07		X			
Fluidifier la prescription des prestations depuis Organisation Des Démarches	12.B	p.08		X			
GEM - Gestion Electronique des Messages	41.E	p.09	X				
POEI hybride et 100%Tutorat	12.Q	p.10		X			
Ma Page Employeur	11.A	p.11		X			
Sécurisation des comptes entreprises	11.C	p.12		X		X	
Intégration des recyclages de flux des périodes d'emploi dans A&P	13.G	p.13			X	X	
Centralisation de l'activité « journalistes professionnels relevant de l'annexe 1 »	13.E	p.14			X		
Pilotage des activités en agence	52.ABCD	p.15	X	X	X	X	
WePlan	51.A	p.16				X	
Autres sujets prévus en ouverture de service au 25 novembre		p.17					

Evolutions Métier & maintenance applicative

Evolutions déployées en mode projet
Accompagnement par une équipe régionale dédiée



Informations RH

Prime de Partage de la Valeur (PPV)

Calculée au prorata du temps de présence entre le 1^{er} décembre 2023 et le 30 novembre 2024, versée sur la paie de décembre 2024 :

- 800€ pour les agents privés de niveau A, B, C & D et les agents publics de catégorie 1 & 2
- 500€ pour les agents privés de niveau E et suivants et les agents publics de catégorie 3 & 4

Sans oublier le rachat possible de 2 JRTT, les agents de droit privé dont le temps de travail est décompté en heures et qui disposent d'un solde de JRTT à date peuvent demander le rachat de 2 jours de JRTT au maximum, valorisés à 125%.



Absentéisme

Toujours de grosses variations d'une agence à l'autre, notamment pour les longues maladies au sein des agences à faible effectif où les impacts sont mécaniquement plus forts.

Point commission ASC

La commission ASC propose aux membres du CSE France Travail Centre val de Loire, d'organiser un séjour, en Croatie du 10 au 17 mai 2025. Ce voyage est ouvert pour 40 personnes, d'un coût de 795 € par personne.

La commission ASC propose aux membres du CSE France Travail Centre Val de Loire, une prise en charge de 40% sur le coût du Séjour pour un agent soit 318 € et une prise en charge de 100 € pour un seul ayant droit.



Coût pour un agent 477 € et 1 ayant droit 695 €
Aucune prise en charge n'est prévue pour un extérieur.

Prochain CSE extraordinaire le 04 novembre

Retrouvez nos informations sur
www.cfecgc-metiersdelemploi.fr !